

Cote

Ensemble de symboles (lettres, chiffres, signes) identifiant chaque article

La cote identifie chaque article d'un service d'archives et correspond à sa place dans le cadre de classement ou à son adresse dans les magasins.

Par exemple : 1 G 783

- › G indique la série. Dans un service d'archives départementales, il correspond aux documents provenant du clergé séculier de l'Ancien Régime.
- › Le 1 placé devant est une subdivision, une sous-série, identifiant une institution particulière du clergé séculier (exemple : chapitre métropolitain d'Avignon).
- › Le 783 placé après la lettre désigne le numéro de l'article, soit la plus petite entité de la série.

La cote représente le "code d'accès" aux documents conservés dans un service d'archives.



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09